

574 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €
Siège social : 2, Place aux Etoiles – 93200 SAINT-DENIS
519 037 451 RCS BOBIGNY
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 MARS 2025**

.../...

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Julien Nicolas de son mandat de Président de la Société)

L'Associé Unique, connaissance prise de la décision de Monsieur **Julien Nicolas** de démissionner de son mandat de Président de la Société avec effet en date du 26 mars 2025, prend acte de cette démission de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à compter de la date des présentes décisions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Henri Pidault en qualité de nouveau Président de la Société en remplacement)

L'Associé Unique, conformément aux dispositions du Code de Commerce et de l'article 13 des statuts de la Société, décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée de six (6) ans prenant fin à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes écoulé et intervenant en 2031, en qualité de nouveau Président de la Société :

- Monsieur **Henri Pidault**, né le 25 octobre 1962, à Nîmes (30), de nationalité française, demeurant 7 rue Gustave Guillaumet, 92310 Sèvres ;

Monsieur **Henri Pidault** a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président de la Société et ne fait l'objet d'aucun empêchement, incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de leur interdire d'accéder audit mandat.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

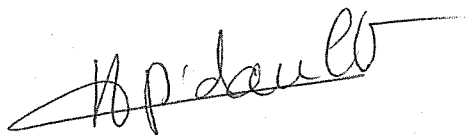
A.L.

JP

QUATRIEME DECISION*(Pouvoir pour formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il lui appartiendra.

Certifié conforme



Le Président**Monsieur Henri Pidault**